

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie et des finances

Arrêté du 17 mai 2019

Portant désignation de membres du conseil d'administration de l'Institut national de la consommation

NOR : ECOC1913691A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de la consommation, notamment son article R. 822-4 ;

Vu les arrêtés du 16 février 2018 et du 27 mars 2019 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'Institut national de la consommation.

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée membre du conseil d'administration de l'Institut national de la consommation jusqu'au 16 février 2021 :

En qualité de représentante élue par le personnel de l'Institut national de la consommation

Mme Teisseire (Sonia) en remplacement de M. Martin (Thierry)

Article 2

Est nommé membre du conseil d'administration de l'Institut national de la consommation jusqu'au 27 mars 2022 :

En qualité de représentant des consommateurs et usagers

M. Bequet (Jean-Pierre) en remplacement de M. Cartier (Jean-Dominique)

Article 3

La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Fait le 17 mai 2019

Pour le ministre de l'économie et des finances

La directrice générale de la concurrence,
de la consommation et de la répression des fraudes

Virginie Beaumeunier